



AMERIQUE DU NORD 2018

HISTOIRE-GEOGRAPHIE TERMINALE S

PREMIERE PARTIE : COMPOSITION

Le candidat traite l'un des deux sujets proposés :

Sujet 1 : Les Etats-Unis et le monde depuis 1945

Ce sujet devait permettre à l'élève de reprendre les notions abordées dans la première partie, intitulée les chemins de la puissance, du thème 2 Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945. Le chapitre implique de voir la puissance américaine, c'est-à-dire les origines, l'évolution, les étapes et les manifestations de la puissance de ce pays.

DEMARCHE

Une composition suppose tout d'abord d'avoir bien défini les termes du sujet

- **Etats-Unis** : puissance complète, superpuissance pendant la guerre froide puis hyperpuissance

- **Etats-Unis et le monde** : il s'agit de voir les relations entre les Etats-Unis et le monde
- **1945** : fin de la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis sont une superpuissance (tout comme l'URSS) et cherchent à imposer leur puissance afin de réorganiser les relations internationales.
- **De nos jours** : les Etats-Unis sont une hyperpuissance, avec une influence mondiale, mais qui subit des contestations

Il ne faut pas oublier de faire une problématique : une problématique n'est pas une simple répétition des termes du sujet sous forme de question : il faut intégrer une nouvelle notion. Il s'agissait de savoir comment les Etats-Unis, puissance complète, ont cherché à régenter les relations internationales, mais que leur influence est peu à peu contestée.

Le temps long, évoqué par le sujet de cette composition impliquait que le plan soit chronologique :

- **De 1945 à 1991** : les Etats-Unis sont une superpuissance au sein de la Guerre Froide et s'engagent pour la première fois dans le monde
- **De 1991 à 2001** : les Etats-Unis deviennent une hyperpuissance à la fin de la Guerre froide et essaient d'instaurer un nouvel ordre mondial.
- **A partir de 2001** : les Etats-Unis conservent une forte influence sur le monde, mais cette influence est limitée par le développement de contestations.

Voyons ce qu'il fallait aborder pour chaque thème :

- **De 1945 à 1965** : Les Etats-Unis sont une superpuissance au sein de la guerre froide et s'engagent pour la première fois dans le monde
- **Ils sont à l'origine des grandes organisations mondiales**, comme l'ONU ou le FMI, qui leur permettent d'avoir un poids important sur les décisions

internationales. En effet, ils possèdent notamment un droit de veto sur les décisions du conseil de sécurité, comme les 4 autres membres permanents.

- **Dans le cadre de la guerre froide, ils se placent en leader du monde libre face à l'URSS.** Ils soutiennent les pays colonisés qui souhaitent obtenir leur indépendance (droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) ainsi que les pays qu'ils estiment menacés par l'expansion du communisme (Corée du Nord). Ainsi, ils prônent la doctrine de l'endiguement, quitte à soutenir des régimes dictatoriaux, comme en Amérique du Sud.
- **Leur modèle, l'American way of life,** se développe dans le monde entier, grâce notamment aux aides du plan Marshall (qui provoque un développement des échanges entre les Etats-Unis et les pays d'Europe). Cependant, leur influence s'affaiblit avec la crise économique due aux chocs pétroliers.

→ **De 1965 à 1991 :** Les Etats-Unis connaissent des faiblesses mais parviennent toutefois à gagner la Guerre Froide

- **Faiblesses intérieures :** les Etats-Unis sont affaiblis par des contestations internes, liées à la politique extérieure du pays (mouvement hippie) et à la politique intérieure du pays (ségrégation raciale par exemple). Un exemple précis de faiblesse : la démission de Nixon suite au scandale du Watergate.
- **Son influence s'affaiblit :** la politique extérieure des Etats-Unis est contestée par des pays de son bloc, notamment la France (Charles de Gaulle décide de sortir du commandement intégré de l'OTAN). Sa présence au Vietnam est critiquée, notamment l'utilisation d'armes touchant les populations.
- **Elle gagne cependant la Guerre Froide :** l'URSS ne peut plus augmenter les dépenses militaires, tandis que les Etats-Unis lancent le projet Star Wars (Initiative de Défense Stratégique, IDS) dans les années 1980. La Guerre Froide s'achève en 1991, après la chute du mur de Berlin en 1989 et l'indépendance des pays dominés par l'URSS (qui implose).

- **A partir de 1991** : les Etats-Unis conservent une forte influence sur le monde, mais cette influence est limitée par le développement de contestations.
- **Les Etats-Unis s'engagent alors dans une politique de promotion de la démocratie, par tous les moyens.** Par une résolution de l'ONU, ils s'engagent avec leurs alliés dans une guerre en Afghanistan en 2001, mais passent outre l'opposition de certains pays pour envahir l'Irak en 2003 (sans mandat de l'ONU). Le pays subit alors de violentes critiques.
 - **Le développement de contestations du rôle des Etats-Unis dans le monde et de leur influence.** Elle est également une condamnation de l'American Way of life, exportée massivement dans tous les pays. L'exemple type de contestation serait bien sûr les attentats du 11 septembre
 - **L'influence des Etats-Unis est remise en cause par l'émergence de nouvelles puissances** : le développement économique de la Chine, l'émergence d'autres pays comme l'Inde, etc.

→ Ceci n'est qu'un plan très détaillé : en effet, chaque sous partie nécessite un argument bien développé et un exemple précis.

En conclusion, il faut répondre à la problématique posée au début, à savoir que les Etats-Unis ont une puissance complète, a influence mondiale. Cependant, depuis l'acte terroriste du 11 septembre 2001, cette influence subit de plus en plus de contestations.

Sujet 2 : La gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht

Ce sujet devait permettre à l'élève de reprendre les notions abordées dans la deuxième partie, intitulée l'échelle continentale, du thème 3 : les échelles de

gouvernement dans le monde. Le titre du sujet de la composition reprend mot pour mot le titre du chapitre.

DEMARCHE

Une composition suppose tout d'abord d'avoir bien défini les termes du sujet

- **Gouvernance** : la façon de gouverner
- **Gouvernance européenne** : idée de coopération entre les Etats
- **Traité de Maastricht** : traité signé en 1992, mettant en place une organisation hybride, entre institutions étatiques et structures fédérales.
- **De nos jours** : l'UE subit des difficultés, mettant à mal la gouvernance européenne

Il ne faut pas oublier de faire une problématique : une problématique n'est pas une simple répétition des termes du sujet sous forme de question : il faut intégrer une nouvelle notion. Ainsi il fallait se demander comment se manifestait la gouvernance européenne depuis les traités de Rome.

Le sujet impliquant un temps court, il fallait se limiter à la présentation de la gouvernance européenne et à ses limites :

- La création d'un système original
- La question de la démocratie européenne
- L'UE cherche à s'imposer comme un acteur mondial

Voyons ce qu'il fallait aborder pour chaque thème :

- **La création d'un système original**
 - **Depuis 1992, les différents traités ont donné naissance à un système politique entre l'Etat et la structure fédérale.** Le traité de Maastricht met en place les bases de la politique européenne : la CEE devient l'UE, traduisant bien la volonté de faire de cette organisation une union plus large. Le traité de Maastricht donne aussi naissance à la libre circulation avec la signature des

accords Schengen, la monnaie unique, la Politique étrangère et de sécurité commune. Après le rejet de la constitution européenne, le traité de Lisbonne de 2007 met en place de nouvelles institutions et renforce le pouvoir législatif du Parlement européen.

- **Cependant, ce modèle est fragilisé du fait des désaccords entre les pays et des nombreux élargissements qui ont compliqué son fonctionnement :** en effet, depuis 1992, 16 pays ont intégré l'UE, qui est composée de nos jours de 28 Etats. Par ailleurs, tous les pays ne participent pas à toutes les politiques mises en place par l'Europe (Europe à plusieurs vitesses) : certains pays, comme les 6 pays fondateurs, sont à la fois membre de l'UE, de la zone euro et de l'espace Schengen, d'autres membres de l'UE ne font pas partie de la zone euro (Danemark), d'autres ni de la zone euro ni de l'espace Schengen (Royaume-Uni).

→ La question de la démocratie européenne

- **Des mesures prises depuis 1992 :** le traité de Maastricht donne naissance à une citoyenneté européenne dont bénéficient tous les citoyens d'un pays membre de l'UE. Ils disposent de droits, comme le droit de vote et d'éligibilité aux élections européennes, le droit de circuler, d'étudier (programme Erasmus) et de travailler dans un pays membre.
- **Mais un système encore trop éloigné du citoyen :** même si les citoyens européens peuvent voter depuis 1979 pour élire les membres du Parlement européen, ils ne se sentent pas forcément acteurs. En atteste la faible participation des européens aux élections. Le pouvoir de l'UE est critiqué par les populations, notamment du fait d'un déficit démocratique, tout comme l'euro, qui est accusé de provoquer une hausse des prix.

→ L'UE cherche à s'imposer comme un acteur mondial

- **Le développement d'une politique étrangère commune, en matière de politique étrangère et de défense.** La PESC (politique étrangère et de sécurité commune) est mise en place par le traité de Maastricht). Plusieurs opérations ont été menées, en Afrique (Congo) mais également en Macédoine.

- Cependant, la diplomatie et la puissance militaire de l'UE est limitée par les divergences entre les Etats. Le développement de l'euro-scepticisme dans les pays de l'Ouest ainsi que les doutes liés à un élargissement très rapide de l'UE depuis le début du XXI^e siècle mettent en péril les décisions communes. De plus, les pays peinent à déléguer une part de leur souveraineté, tandis que la PESC est limitée à la décision des Etats (il s'agit d'une simple coopération intergouvernementale).

→ Ceci n'est qu'un plan détaillé : en effet, chaque sous partie nécessite un argument bien développé et un exemple précis.

En conclusion, il faut répondre à la problématique posée au début, à savoir que les pays européens essaient de développer une gouvernance mondiale avec de nouvelles compétences à partir du traité de Maastricht mais que l'organisation régionale est critiquée.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE D'UN DOCUMENT

GEOGRAPHIQUE RELEVANT DE LA PARTIE DU PROGRAMME :

« L'AFRIQUE : LES DEFIS DU DEVELOPPEMENT ».

Consigne : Que nous apprend cet article de presse sur les mutations actuelles de l'Éthiopie et sur son insertion dans la mondialisation ? Ce point de vue peut-il être généralisé à l'ensemble du continent africain ?

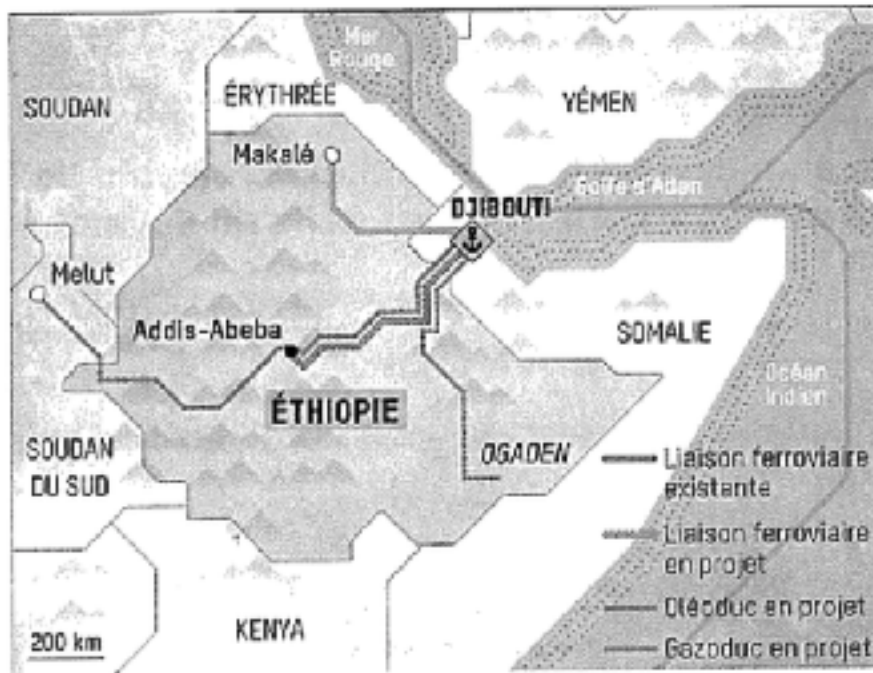
Document : extraits de l'article d'Émeline Wuilbercq, « l'Éthiopie, nouvelle usine du monde ».

Peter Wan a le sourire jusqu'aux oreilles. Le quinquagénaire avance gaiement dans de grands hangars, où des dizaines d'ouvriers éthiopiens s'affairent près de machines à filer et à colorer du fil. « *Nous en sommes au stade des essais de production* », précise le consultant, en faisant visiter l'usine chinoise JP Textile, à l'entrée du parc industriel d'Hawassa, à 270 km au sud de la capitale éthiopienne, Addis-Abeba.

Bientôt, la main-d'œuvre transformera le fil « *importé de Chine* » en tissu, explique M. Wan. Puis le tissu prendra la forme de chemises made in Ethiopia, qui porteront les marques Calvin Klein ou Tommy Hilfiger, pour être exportées vers l'Europe et les États-Unis à l'attention d'une clientèle aisée. Mais s'il est officiellement opérationnel, ce parc, construit par les Chinois en neuf mois seulement, n'a pas encore commencé à exporter.

Ce projet de 220 millions d'euros est une nouvelle preuve de l'industrialisation accélérée de l'Éthiopie. La Chine, son premier partenaire commercial, est la locomotive de ce processus : construction, transports, télécommunications, Pékin investit tous azimuts dans ce grand pays de la Corne de l'Afrique, le deuxième le plus peuplé du continent, avec près de 100 millions d'habitants. La Chine a construit la nouvelle voie ferrée entre Addis-Abeba et Djibouti, qui entrera en service en octobre.

Privée d'accès à la mer depuis l'indépendance de son voisin érythréen, en 1993, l'Éthiopie a besoin de Djibouti, petit État où transitent 95 % de ses exportations. Pékin mise aussi sur ce débouché maritime incontournable, au carrefour entre l'Afrique de l'Est, l'Asie, l'Europe et la péninsule Arabique, dans le cadre de son projet des « nouvelles routes de la soie ». [...]



Pays majoritairement agricole, l'Éthiopie a décidé de devenir le « hub » industriel de l'Afrique. [...] Pour l'instant, le secteur manufacturier ne représente que 5 % du PIB. Il faut donc aller vite. [...]

Le président de JP Textile sait de quoi il parle [...]. « *L'Éthiopie a deux avantages* », détaille-t-il. D'une part, une énergie abondante et à bas coût, issue des projets hydroélectriques du pays. D'autre part, la possibilité de jouir d'exemptions fiscales, notamment grâce à l'African Growth and Opportunity Act.

Non sans ironie, cette loi américaine permet à certains pays africains, dont l'Éthiopie, d'être dispensés de droits de douane sur un ensemble de marchandises exportées outre-Atlantique afin de favoriser leur développement économique. « *Tout le monde sait que les États-Unis sont le plus gros importateur de textile à travers le monde* », se réjouit M. Wang. [...]

Autre atout de taille : une main-d'œuvre jeune, abondante et très bon marché. « *Le coût du travail est le plus bas au monde* », s'enthousiasme M. Wang. Comme la Chine d'il y a trente ans. Mais aujourd'hui, chez le géant asiatique, le salaire moyen est désormais de plus de 700 euros, trop pour demeurer l'usine du monde. L'avenir de la Chine passe donc par l'Éthiopie, où n'existe pas de salaire minimum. Chez JP Textile, par exemple, la plupart des ouvriers sont rémunérés moins de 30 euros par mois. [...]

Enfin, malgré des atouts alléchants, l'environnement des affaires est complexe en Éthiopie et les coûts de transport élevés.

Source : site internet du journal *Le Monde* le 11 août 2017 (consulté le 4 décembre 2017).

Attention à la méthode de cet exercice : il s'agit d'une étude critique de document, pas d'une dissertation. Il faut absolument s'appuyer sur le document, en le citant au préalable et en l'expliquant ensuite. Tout élément du texte doit être cité à l'aide de

guillemets et il est préférable d'indiquer les numéros de lignes pour que le correcteur puisse se repérer.

Il faut également que le travail soit rigoureux (introduction – développement – conclusion) et que le développement soit construit (plusieurs paragraphes). L'introduction doit commencer par la contextualisation, doit également comporter une présentation détaillée des documents (nature, date, auteur, idée, destinataire, sujet). Il faut aussi reprendre la consigne énoncée au début du sujet avant d'énoncer une problématique reprenant les éléments de la consigne. Il faut terminer par une annonce de plan, en évitant d'utiliser les termes « dans un premier temps » « dans un second temps », etc. Le plan doit reprendre quelques thèmes et non pas suivre une explication linéaire.

Contexte : intégration progressive de l'Éthiopie dans la mondialisation

Extraits d'un article publié sur le site internet le *Le Monde*, hebdomadaire français. Il a été publié le 11 août 2017, consulté le 4 décembre 2017. Il montre l'intégration de l'Éthiopie dans les échanges ainsi que les raisons de cette intégration.

Sujet : ce document montre donc une intégration relative de l'Afrique dans le processus de mondialisation

I. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ÉTHIOPIE ET DU CONTINENT AFRICAIN

→ Insertion dans la mondialisation

Référence au document : « made in Éthiopie [...] pour être exportées vers l'Europe et les Etats-Unis »

Explication : Croissance économique : 5,5% en moyenne depuis 2000. Gains de productivité = augmentation de 3% par an. Six des 10 pays qui connaissent la plus forte croissance économique dans le monde sont en Afrique

Mais : Faible part dans les échanges mondiaux (3% des échanges, 1% de la production mondiale). Pour 2/3 des pays africains, ¾ du PIB vient de l'exportation d'un ou deux produits (donc grande dépendance vis-à-vis de l'évolution des cours).

Le document n'évoque pas non plus la dette qui représente près de 130 milliards de dollars à rembourser en 2009.

→ **Création de nouvelles alliances**

Référence au document : « devenir l'usine du monde » « les matières premières, les services financiers, la construction et l'industrie manufacturière »

Explication : Ressources convoitées par des grandes puissances et des puissances émergentes. La Chine est ainsi le premier investisseur de l'Afrique. Les investissements internationaux ont doublé et progressent de 30% par an. Ces investissements permettent une croissance économique : 5,5% en moyenne depuis 2000.

II. UN CONTINENT ATTRACTIF MALGRÉ DES DIFFICULTÉS

→ **Une main d'oeuvre nombreuse**

Référence au document : « une main d'œuvre jeune, abondante et très bon marché »

Explication : Continent avec la croissance démographique la plus forte de la planète : multiplication de la population par 4,5 de 1950 à 2010 pour atteindre 1 milliard d'habitants. S'explique par un fort indice de fécondité. Population majoritairement jeune.

Mais : Le taux de chômage est très élevé chez les jeunes diplômés (60% des chômeurs parmi les 15-24 ans).

→ **Un continent possédant des ressources**

Référence au document : « une énergie abondante et à bas coût »

Explication : Ressources constituent un atout essentiel et l'Afrique acquiert une position stratégique dans le domaine des matières premières. Convoitée par les grandes puissances et les puissances émergentes (ressources énergétiques ou minières).

Mais : les échanges concernent majoritairement les produits primaires non transformés (ressources naturelles) = 81%. Produits manufacturés = 19%. Position stratégique dans le domaine des matières premières.

→ **Des limites**

Référence au document : carte – peu de liaisons ferroviaires + “l’environnement des affaires est complexe”

Explication : L’Afrique possède de nombreuses façades maritimes mais elles ne sont pas toutes exploitées. Elle est en marge des grands réseaux de transports : ports dans des classements très marginaux (seuls 3 ports d’Afrique du Sud se classent dans les 100 premiers ports mondiaux). Manque d’infrastructures pour accueillir le trafic mondial. Problèmes politiques et grandes inégalités

En conclusion, bien rappeler que l’Afrique est un continent qui est de plus en plus intégré à la mondialisation, mais que celle-ci subit des limites.